



2  
Jours

## Exercer le pouvoir disciplinaire

dans REGLEMENTATION - REGLEMENTATION / Réf : MAN-GRH-03

### Objectifs de la formation

- Identifier les différentes sanctions disciplinaires
- Apprécier la gravité des fautes
- Sécuriser vos procédures de sanctions
- Éviter le risque de contentieux

### Programme de la formation

À l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

#### Jour 1 - Matin

##### 1. Identifier les enjeux du pouvoir disciplinaire

- Identifier les fondements du pouvoir disciplinaire
- Se poser les bonnes questions avant de sanctionner
- Les règles juridiques à respecter, le rôle des acteurs internes et externes à l'entreprise
- Le rôle du manager dans l'appréciation de la faute
- Mesurer les conséquences de sa décision : sur le salarié, sur l'équipe, sur le climat social

##### 2. Pratiquer l'exercice du pouvoir disciplinaire

- Recourir aux sanctions prévues par les textes
- Utiliser la sanction appropriée

#### Jour 1 - Après-midi

##### 3. Elaborer et conduire un entretien disciplinaire



- Les règles à respecter
- Les comportements appropriés
- Les erreurs à éviter
- La conduite de l'entretien auprès d'un salarié assisté par un représentant du personnel

## Jour 2 - Matin

### 4. Définir les particularités du licenciement

- La qualification du motif de licenciement
- La notion de responsabilité partagée
- Les conséquences d'une faute à caractère pénal
- La question du préavis

## Jour 2 - Après-midi

### 5. Préparer la limitation des risques

- Éviter les pratiques discriminatoires
- Exercice du pouvoir disciplinaire et harcèlement moral
- Les risques de contrôle et de contentieux

## Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation

## Public cible

Manager, responsable d'équipe

## Pédagogie

## Méthodes pédagogiques



- Alternances de savoirs descendants à l'aide de supports théoriques ou juridiques, et de phases actives à travers notamment des mises en situation se basant sur les expériences des stagiaires.

## Modalités d'évaluation

- Évaluations formatives tout au long de la journée de formation.
- Une attestation de formation reprenant l'ensemble des objectifs pédagogiques sera délivrée à chaque participant à l'issue de la formation.

